



**MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES  
COULEURS DE LICENCES  
2018/2019**



# Sommaire

1. Harmonisation des réglementations FFBB et LNB
2. Suppression de la notion d'européen et incidences
3. Carte des pays UE, accords US et Cotonou
4. Nouvelles définitions des couleurs de licence
5. Dispositions transitoires et règles de bascule informatique
6. Licences Jaunes

# 1. Harmonisation

Précision et renforcement du dispositif de Joueur Formé Localement notamment par une démarche d'harmonisation des statuts de JEFL (FFBB) et de JFL

## Différences entre les deux réglementations :

FFBB	LNB
Notion d'européen au sens FIBA	/
4 ans de licence FFBB	4 ans de licence FFBB et de participation aux compétitions
12 et 21 ans inclus	12 et 20 ans inclus
Exclusivement licencié en France	/

## 2. Suppression de la notion d'européen et incidences

**A compter de la  
saison 2018/19**

Suppression de la  
notion d'européen  
pour obtenir le  
statut JFL

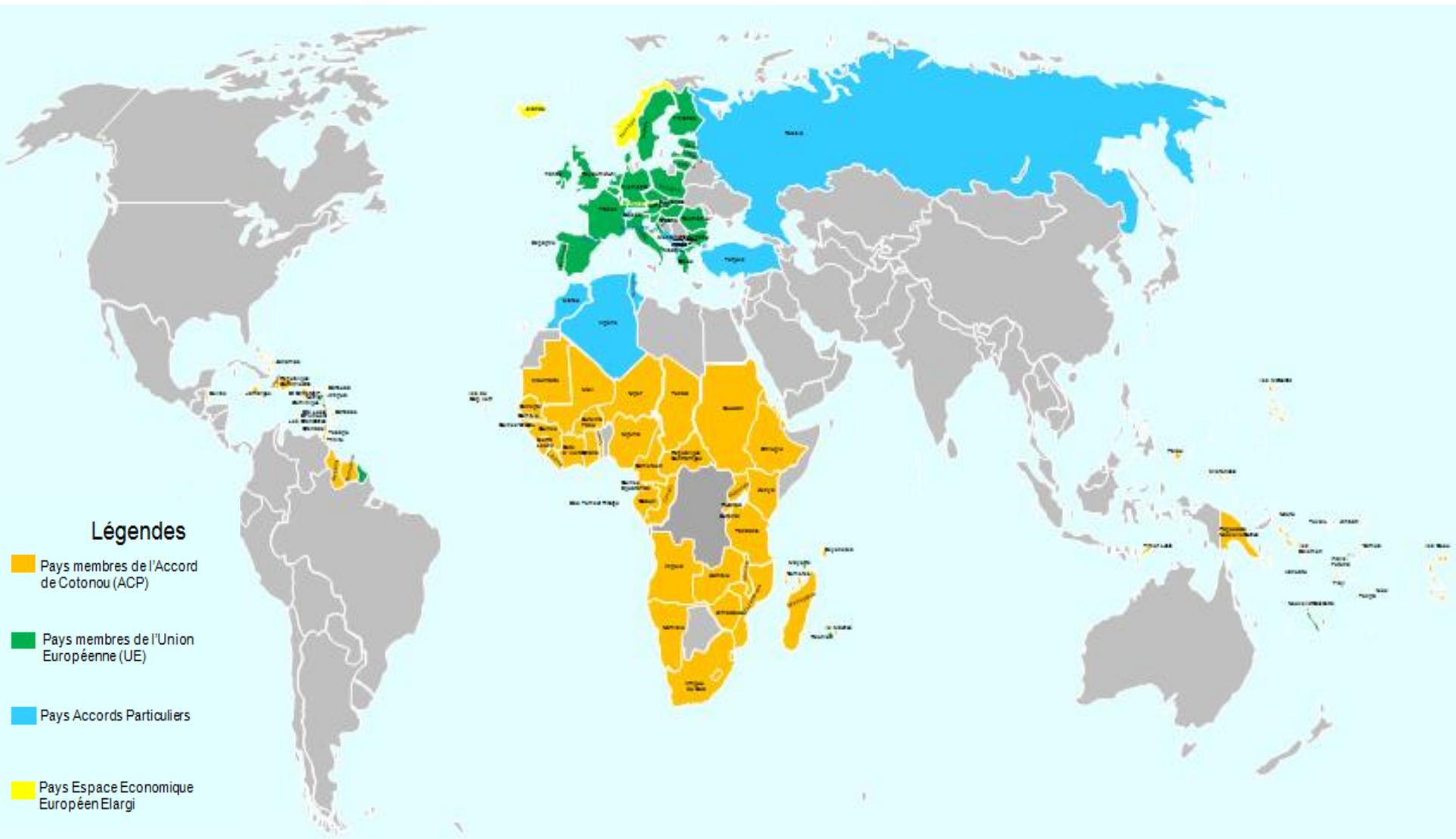
- Conformité avec le droit de l'Union Européenne et la position du Défenseur des Droits
- 1<sup>ère</sup> étape indispensable à l'harmonisation des deux statuts FFBB/LNB

Evolution des  
règles de  
participation dans  
les championnats

Réflexions avec la  
LNB sur les  
conditions  
d'attribution du  
statut

# 3. Carte des pays UE, Accords UE et Cotonou

Pays bénéficiant d'accords permettant de librement circuler et travailler sur le territoire français



## 4. Nouvelles définitions des couleurs de licence

### Définitions des couleurs de licence actées lors du Bureau Fédéral du 12 janvier 2018

<b>Blanc</b>	Joueur mineur
<b>Vert</b> (JFL)	Joueur ayant : <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>4 ans de licence FFBB entre 12 et 21 ans</b> OU</li><li>- Été exclusivement licencié en France et n'ayant pas évolué au sein d'une institution scolaire, universitaire ou académique hors de France</li></ul>
<b>Jaune</b> (JNFL)	Joueur ressortissant d'un pays ayant un accord particulier avec l'UE et ne répondant pas aux critères de formation locale
<b>Orange</b> (JNFL extra-communautaire)	Joueur ressortissant d'un pays sans accord particulier avec l'UE et ne répondant pas aux critères de formation locale

## 5. Disposition transitoire et règles de bascules informatiques

Couleur 2017/18	Couleur avec nouvelles règles	Nombre
Vert	Vert	172 201
	Jaune	60
Jaune	Vert	124
	Jaune	1 312
	Orange	93
Orange	Vert	250
	Jaune	331
	Orange	51
Rouge	Vert	97
	Jaune	1 093
	Orange	473

- Les joueurs titulaires d'une licence de couleur verte lors de la saison 2017/2018 conserveront ce statut pour l'avenir
- Situation des BC devant majeurs :
  - BC justifiant de 4 ans de licence FFBB entre 12 et 18 ans = VT
  - BC ne justifiant pas de 4 ans de licence FFBB entre 12 et 18 ans = Jaune ou Orange

# 6. Licences Jaunes

## Licences jaunes et niveau de participation

### Objectifs:

1. mettre en valeur la **formation française**
2. privilégier la **participation des JFL** dans les divisions CF / PN

**Moyen** : Imposer un droit financier complémentaire à tous les Joueurs non Formés Localement évoluant en CF / PN

- Création d'un nouveau numéro identitaire « JN » pour distinguer les JAUNE CF / PN des JAUNE évoluant dans les autres divisions « JH »
- Confier la qualification des JN à la FFBB exclusivement
- Prévoir des tarifs distincts pour les JN (JNFL Europe et COTONOU) et pour les ON (JNFL hors EUROPE et COTONOU)



**FFBB**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL

117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS  
T 01 53 94 25 00 - F 01 53 94 26 80  
[www.ffbb.com](http://www.ffbb.com)